

Image not found or type unknown



Délivrance de ma carte de séjours de 10 ans

Par **Youss59**, le **20/07/2015 à 16:37**

Bonjour je suis mariée depuis 2012 et la sous préfecture ne veulent pas me délivrer une carte de 10 ans car j'ai des condamnations avec surcie je suis resté plus d'un an et demi sous ricipécé et la m'ont redonner une carte d'un an il refuse de me la délivrer car j'ai caser pourtant j'ai condamné qu'avec surcie en sachant que je suis père de deux enfants français merci